



72391 - Peut-on effectuer un massage sur le voile quand on ne peut pas l'enlever pendant les ablutions faites au lieu de travail ?

question

Je travaille pour une société. Et il m'est difficile de faire mes ablutions pour la prière (à cause de la nécessité d'ôter le voile pour pouvoir effectuer le massage de la tête et des oreilles. Ma question est de savoir s'il est préférable d'effectuer le massage sur le voile et de faire le même geste pour les oreilles dans la mesure du possible ou de réunir les prières de zuhr et d'asr à la maison ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, il semble que c'est la présence masculine au lieu de travail qui vous empêche d'ôter votre voile. Si tel est le cas, sachez que la présence d'une femme au milieu d'hommes qui lui sont étrangers entraîne des dégâts et beaucoup de conséquences redoutables comme le fait de rester seule avec un homme, le fait de le regarder, le fait de lui adresser de douces paroles, la tentation et d'autres effets qui n'échappent pas aux gens doués d'une vue intérieure. Référez-vous à la question n° [1200](#) pour connaître les arguments de l'interdiction de la mixité.

Deuxièmement, si l'on se trouve dans la situation ainsi décrite au moment de l'arrivée de l'heure de la prière et si l'on ne peut pas retarder l'accomplissement de la prière pour la faire à la maison, on essaye de prier dans le coin le plus isolé du lieu de travail en veillant à se couvrir le visage, les mains et tout le reste du corps. Cela a été expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [39178](#).

Troisièmement, il est difficile d'enlever le voile pour effectuer le massage des cheveux et des oreilles dans les ablutions. On en arrive même à se poser la question de savoir comment vous parvenez à laver vos bras, et vos pieds en présence des hommes ?



Il est évident que les bras et les pieds font partie de la région honteuse qu'il faut cacher aux hommes. Quant aux visage et mains, il font l'objet d'une divergence de vues. Le point de vue le mieux soutenu veut qu'on les cache. Voir la réponse donnée à la question n° [11774](#).

Quatrièmement, il est permis à la femme d'effectuer le massage sur son voile en cas de besoin, comme à l'avènement d'un grand froid et quand il s'avère particulièrement difficile d'enlever et de remettre le voile.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes :
est-il permis à la femme d'effectuer le massage sur son voile ?

Voici sa réponse : **l'opinion la plus connue au sein de l'école de l'imam Ahmad est qu'elle effectue le massage sur son voile, si celui ci entoure son cou. Car certaines des femmes des compagnons avaient agi ainsi, selon ce qui a été rapporté d'elles.**

En tous cas, si l'enlèvement du voile s'avère difficile à cause d'un excès de froid ou en raison de la complexité de l'acte, elle peut effectuer le massage sur le voile. Autrement, il vaut mieux qu'elle s'en abstienne.

Fatawa sur la purification, p. 171.

L'auteur de Charh muntaha al-iradat, 1/60 dit ; **Il est aussi correct d'effectuer le massage sur le voile féminin qui couvre le cou. Car Um Salamata l'avait fait, d'après Ibn al-Moundhir.**

Ce massage suffit quand le voile couvre les oreilles. Aussi n'est-il pas nécessaire d'introduire les mains sous le voile pour atteindre les deux oreilles. C'est aussi le cas pour l'homme porteur d'un turban ; il n'est pas tenu d'effectuer le massage des deux oreilles, fussent-elles découvertes, cela n'étant que recommandé.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **La Sunna veut qu'on effectue le massage des parties découvertes de la tête comme le haut du front et les deux côtés de la tête .**



Fatawa de la purification, p. 170.

Cinquièmement, la femme musulmane doit veiller à s'imposer la crainte d'Allah Très Haut, à Lui obéir à Ses ordres, à s'abstenir de Ses interdits et à s'éloigner du travail qui se fait dans une mixité susceptible de provoquer la colère d'Allah et Son dépit, et à se méfier de préférer ici-bas à l'au-delà. Car la vie présente est composée d'objets de jouissance éphémères. Or ce qu'il y a auprès d'Allah est durable. Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quiconque abandonne une chose pour complaire à Allah, Celui-ci la lui remplace par une autre meilleure (déclaré authentique par Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans Hidjab al-mara al-muslima, p. 49.

Nous demandons à Allah de vous assister à faire ce qui vous procure le bien ici-bas et dans l'au-delà.

Allah le sait mieux.